

MODIFICATIONS AUX STATUS ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Modifications à être proposées lors de l'AGA du 22 juin 2023

TEXTE ACTUEL	TEXTE PROPOSÉ
<p>Pour indiquer que les états financiers sont déposés lors de l'Assemblée générale et n'ont pas à être adoptés.</p>	
<p>4.3. Composition du conseil : Le conseil d'administration compte 9 membres : un (1) président, un (1) secrétaire, un (1) trésorier, six (5) administrateurs et un (1) représentant des entraîneurs.</p> <p>4.5. Élections : À l'exception du représentant des entraîneurs, qui est élu par et parmi ses pairs, les membres du conseil d'administration sont élus en alternance par les membres à chaque année, à l'occasion de l'assemblée annuelle à même la liste des candidats soumis.</p> <p>Aux années paires seront comblés les postes de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. président2. secrétaire3. directeur des programmes de patinage & de la sécurité4. directeur des tests & compétitions <p>Aux années impaires seront comblés les postes de :</p> <ol style="list-style-type: none">5. trésorier6. directeur de la revue annuelle7. directeur des inscriptions8. directeur du développement et des Lauréats	<p>4.3. Composition du conseil : Le conseil d'administration compte 10 membres : un (1) président, un (1) secrétaire, un (1) trésorier, six (6) administrateurs et un (1) représentant des entraîneurs.</p> <p>4.5. Élections : À l'exception du représentant des entraîneurs, qui est élu par et parmi ses pairs, les membres du conseil d'administration sont élus en alternance par les membres à chaque année, à l'occasion de l'assemblée annuelle à même la liste des candidats soumis.</p> <p>Aux années paires seront comblés les postes de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. président2. secrétaire3. directeur des programmes de patinage & de la sécurité4. directeur des tests & compétitions5. directeur des communications <p>Aux années impaires seront comblés les postes de :</p> <ol style="list-style-type: none">6. trésorier7. directeur de la revue annuelle sur glace8. directeur des inscriptions9. directeur du développement et des Lauréats